Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_076-DE

Melesse
Notre ville

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
# 29 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf juin à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

**Date de convocation : 23 juin 2026**
**Nombre de membres en exercice :** 29
**Nombre de membres présents :** 28 [Quorum atteint (15)]
**Nombre de votants :** 28 **(M. Jean-Michel FILY ne prend pas part au vote)**

**PRÉSENTS** : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Maël GOUTTEBARGE - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Anne-Thérèse GOUGEON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

**POUVOIRS** : Pouvoir de Mme Anne-Thérèse GOUGEON à Mme Christelle RENAUD

**OBJET : 2026/0629/076 : ÉDUCATION : SUBVENTION AUX ÉCOLES PUBLIQUES POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP).**

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260629-2026_0629_076-DE

**Vu** l'avis de la commission affaires scolaires, enfance et jeunesse en date du 10 juin 2026,

Madame Isabelle LE MARCHAND, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, enfance et jeunesse, informe les membres du Conseil municipal que la commune prend en charge depuis 2023 les frais de cotisation et d'assurance à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP) pour l'école élémentaire publique. Cette adhésion permet notamment à l'établissement de participer à des rencontres sportives départementales et de bénéficier de ressources pédagogiques et matérielles mises à disposition par l'association.

La commission a émis un avis favorable à la prise en charge de l'adhésion des 163 élèves concernés, correspondant à l'effectif réel de l'école, pour un montant de 1 025,06 €.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 28 voix « POUR », M. Jean-Michel FILY ne prenant pas part au vote,

- approuvent la prise en charge de cette adhésion pour l'année 2026,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**
**M. Yves FÉREY**

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**La secrétaire de séance,**
**Mme Marie-Christine JOLIET**

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE